



demande de prime pour former quelqu'un

Par **TAREAU**, le **18/10/2012** à **20:11**

je possède une grosse expérience professionnelle spécifique, fruit de mon travail personnel durant 20 ans (poste unique). Mon employeur me demande aujourd'hui de former un collègue sans aucune contrepartie financière (alors que pour info, dans mon service, une prime est prévue pour la formation d'un apprenti).
ai-je le droit de refuser de transmettre mon savoir ? ou celui d'exiger une contrepartie ?
merci d'avance.

Par **P.M.**, le **18/10/2012** à **21:12**

Bonjour,
Je pense qu'il faudrait d'abord essayer de négocier avec l'employeur...

Par **TAREAU**, le **21/10/2012** à **14:00**

merci pour le conseil, c'est déjà fait et les négociations n'ont rien donné, c'est pour cela que je voudrais savoir si il y a une loi qui oblige à transmettre son savoir, à part celle d'obéir à ses supérieurs..
merci d'avance à ceux qui peuvent me guider

Par **P.M.**, le **21/10/2012** à **14:19**

Bonjour,
Il n'y a pas de Loi en tout cas qui vous permette de refuser d'exécuter une tâche qui entre dans vos fonctions, l'expérience ayant par ailleurs normalement été rémunérée et le fruit du travail du salarié appartenant à l'entreprise...

Par **TAREAU**, le **21/10/2012** à **16:56**

merci, votre réponse confirme ce que je pensais, je suis surtout d'accord avec cette formule quand la rémunération est à la hauteur du fruit du travail, mon problème étant d'abord celui-là

(travail non reconnu dans le salaire), je voulais juste savoir si je pouvais faire pression pour être récompensé.
cordialement.

Par **P.M.**, le **21/10/2012** à **21:22**

Quand on engage une négociation ou je ne sais pas comment vous voulez appeler cela, il vaut mieux avoir des éléments de pression...

Par **payet45**, le **09/07/2016** à **16:35**

refus de former un collègue à son poste de travail
poste de travail occuper préparateur et montage de machines agricoles

Par **payet45**, le **09/07/2016** à **17:24**

bonjour
je refuse de former un collègue à mon poste de travail
est ce que c'est une faute professionnelle
cordialement
cp

Par **P.M.**, le **09/07/2016** à **17:29**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **Mélanie230**, le **16/07/2018** à **22:38**

Bonjour , étant salarié ELS niveau 2 suis je dans l'obligation de former de nouveaux arrivant dans l'entreprise ?

Par **P.M.**, le **17/07/2018** à **09:16**

Bonjour,
Je pense que pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet en supprimant votre message sur celui-ci pour qu'il n'y ait pas de doublon...